

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

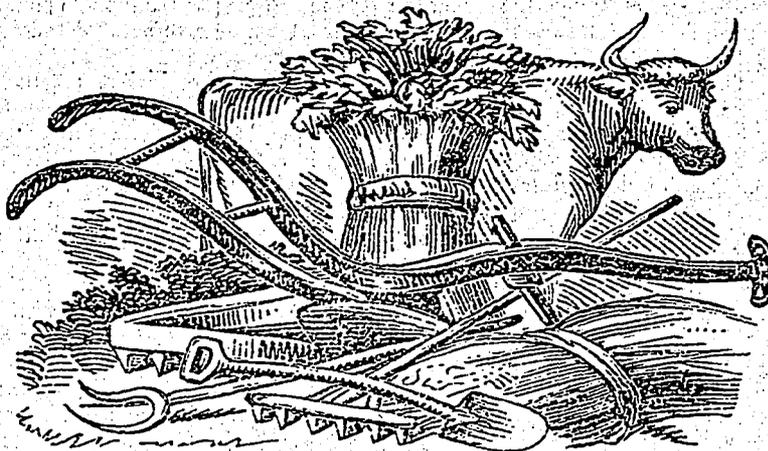
1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Entretien des prairies

(Suite.)

La destruction des plantes nuisibles par le fauchage s'applique difficilement aux prairies. Comme on le sait déjà, pour réussir, on devance un peu le moment où les herbes utiles sont bonnes à faucher; mais alors en affaiblissant les mauvaises herbes, on affaiblit également les bonnes, et même, il pourrait arriver que ces dernières pussent disparaître avant les premières, parce qu'elles sont plus délicates. Aussi le moyen le plus facile, dans ce cas, consiste-t-il à transformer la prairie en pâturage, si la chose est possible, et à faucher comme nous l'avons dit pour la destruction des plantes nuisibles annuelles. Mais, comme la destruction des plantes vivaces est plus difficile que celle des plantes annuelles, il faudra répéter le fauchage plusieurs fois dans le même été et cela pendant deux ou trois ans au moins. En un mot, ce n'est qu'avec de la persévérance que l'on peut réussir.

L'arrachage des plantes avec leurs racines, qui, comme le chardon, se multiplient facilement des bouts de racines, ne les détruit pas immédiatement; parce qu'on ne peut jamais enlever toute la racine lorsqu'on l'arrache, il en reste toujours une petite partie qui repoussera et donnera naissance à une nouvelle tige; mais en répétant cette opération à plusieurs reprises, on affaiblit ces plantes, on ralentit leur végétation, on s'empêche, pour ainsi dire, de respirer, puisqu'on supprime leurs parties aériennes à mesure qu'elles apparaissent, et, par ce moyen, on hâte leur disparition.

Quelques autres plantes, la fougère surtout, ne peuvent être détruites que par un moyen extrême: la mise en culture de la prairie, et encore pour réussir complètement faut-il avoir recours au chaulage ou au marnage.

Roulage.—Le roulage est une opération très-importante sur une prairie, pour faire disparaître les inconvénients des alternatives de gels et de dégels, dans les terrains sujets à lever à la

gelée. C'est surtout au printemps que ces inconvénients se font sentir avec le plus de force. Dans ce cas, les plantes sont déchaussées, leurs racines sont mises à nu et le soleil les dessèche. Le roulage du printemps a pour but principal de ramener les plantes à la place qu'elles doivent naturellement occuper. Il enfonce leurs racines dans le sol et tasse la terre alentour, de manière à les consolider. La prairie ainsi pressée végète rigoureusement dès que la saison le permet et se garnit mieux au pied. La conséquence rigoureuse, c'est que le produit de la prairie sera beaucoup plus élevé que si on avait négligé le roulage.

Cependant, malgré les nombreux avantages que l'on pourrait retirer de cette opération, elle n'est que très-rarement mise à exécution. Le rouleau est pourtant un instrument peu coûteux. Un billot de deux pieds de diamètre sur cinq à six pieds de long fait un rouleau de meilleure qualité possible, et même à la rigueur, 18 pouces de diamètre suffiraient. L'absence des instruments perfectionnés, tels que la houe à cheval, le scarificateur, l'extirpateur, peut s'excuser jusqu'à un certain point à cause du prix élevé de ces instruments; mais il n'en est pas de même pour le rouleau, et il n'y a que l'insouciance la moins pardonnable qui puisse se permettre une telle négligence.

L'opération elle-même ne coûte pas plus cher que l'instrument. Un seul cheval conduit par un homme ou même un enfant peut rouler dans une journée ordinaire de dix heures, et sans fatigue aucune, au moins six arpents de prairie, et même beaucoup plus en allant plus vite.

Le roulage, pour que toutes les parties du terrain se ressentent de son action, doit être fait sur le travers des planches. S'il était fait sur le long, les côtés de la planche ne seraient pas atteints par l'instrument à moins que l'on multipliât les allées et venues ce qui occasionnerait une grande perte de temps, et cela surtout si les planches sont étroites et rondes, comme on les fait ordinairement dans les terrains qui n'égouttent pas bien.

AUTRES SOINS D'ENTRETIEN

Sous ce titre nous comprenons tous les soins que le cultiva-

leur doit exécuter pour empêcher la détérioration de la prairie ou quelques pertes d'herbes; comme par exemple, le curage des fossés, les rigoles et les clôtures, l'enlèvement des pierres et l'épandage des monticules formés par les taupes et les fourmis.

Une cause très-fréquente de la destruction de l'herbe des prairies est le manque d'écoulement de l'eau. L'humidité est sans doute plus nécessaire aux prairies et aux pâturages qu'aux terres labourées. Bien plus lorsqu'elle est abondante et qu'elle est produite par les inondations, elle devient une source de richesse pour les premiers; tandis qu'elle serait très-nuisible aux derniers.

On ne doit empêcher les eaux de pénétrer sur un pré que lorsque l'herbe est assez longue pour être fauchée ou pâturée; si c'est un pâturage, mais ce que l'on doit éviter avec le plus grand soin, c'est que cette eau ne reste pas stagnante. Si elle y demeure plus de un à deux jours ou qu'elle n'ait pas d'autre écoulement que l'évaporation, cette humidité si nécessaire à la croissance de l'herbe devient une cause de destruction pour les bonnes herbes; celles-ci disparaissent et sont remplacées par les plantes de marais. C'est ce qui arrive toutes les fois que les fossés et les rigoles sont obstrués et qu'on ne prend pas la peine de faire disparaître les obstructions. Malheureusement ce manque de soins est presque général, quoiqu'on en comprenne facilement tous les inconvénients.

Quant à la réparation des clôtures, nous n'insisterons pas pour la faire exécuter car on en comprend toute l'importance; seulement il semblerait à désirer qu'elle fut faite dès le printemps au lieu d'attendre après les semailles.

La présence des pierres sur la surface d'une prairie donne lieu à de nombreux inconvénients: ainsi, elles diminuent le produit en proportion de leur quantité puisqu'il ne pousse pas d'herbe sur toute la surface qu'elles occupent. D'un autre côté si elles sont en nombre très-considérable, elles obligent à faucher haut ce qui diminue encore le rendement. Enfin, les faux se gâtent vite et l'ouvrage se fait avec lenteur.

Pour toutes ces raisons l'on ne devrait jamais laisser de pierres à la surface d'une prairie. D'ailleurs l'enlèvement est peu dispendieux: car l'opération peut se faire dans les temps où les ouvriers sont peu pressés et par conséquent leurs journées d'un prix peu élevé. On peut choisir, par exemple, le temps qui s'écoule depuis les semailles jusqu'à ce que l'herbe soit longue ou mieux depuis la récolte du foin jusqu'à celle des grains.

Enfin, au printemps lorsque la végétation commence à se réveiller, il est important de défaire les taupinières et les fourmillières et d'en répandre la terre meuble sur la prairie.

REVUE DE LA SEMAINE

Mgr. l'Archevêque de Québec a terminé sa visite pastorale; il était de retour à Québec au commencement de la semaine dernière.

On a déjà dit que lord Mayo serait nommé gouverneur-général de la Puissance, le correspondant à Londres d'un journal de Dublin donne confidentiellement la chose comme certaine.

M. Howe a adressé il y a quelques temps une lettre au peuple de la Nouvelle-Ecosse en général et à la population d'Halifax en particulier. Le ton en est fort modéré; il blâme les excès que méditent les mécontents, et réprovoque la ligne de conduite qu'ils se proposaient de tenir à l'égard des honorables Cartier et J. A. McDonald pendant leur séjour à Halifax. Il leur rappelle que les ministres canadiens doivent être traités avec autant de politesse et de courtoisie par les néo-écossais, que les membres de Nouvelle-Ecosse l'ont été par les canadiens,

quoiqu'ils différaient entièrement d'opinion avec eux. Aussi M. Howe a-t-il donné l'exemple de cette courtoisie qu'il prêché en dînant avec Sir Geo. Cartier et Sir J. A. McDonald chez le lieutenant-gouverneur Doyle. Cependant les membres du gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse ont refusé, dit une dépêche, d'avoir une entrevue avec les ministres fédéraux; ils ne se sont pas rendus non plus à l'invitation que leur a faite le lieutenant-gouverneur d'assister au dîner offert aux ministres canadiens.

Une pièce abominable, prêchant la révolution, tous les plus grands excès et les plus graves attentats, tel que l'assassinat politique, le régicide, a fait grand bruit à Paris dans le mois dernier. On désigna nommément Napoléon III comme première victime à immoler à la patrie. Une pièce comme celle-là, où tout respire une haine et un dévergondage diaboliques, de peut sortir que d'un soupirail d'enfer, c'est-à-dire des loges maçonniques.

À la dernière session, le Parlement Anglais a adopté une mesure qui autorise le gouvernement à faire l'acquisition de toutes les lignes télégraphiques qui sont actuellement en opération en Angleterre. Les différentes compagnies, à qui appartient la propriété de ces lignes, ont consenti à transmettre cette propriété au gouvernement, moyennant une somme égale aux profits nets de vingt ans. Les lignes télégraphiques seront sous le contrôle du département des postes.

Reprenons maintenant la question irlandaise. Voulons-nous savoir pourquoi l'Irlande se dépeuple par l'émigration; pourquoi les Irlandais émigrants nourrissent tant de fiel et de haine contre l'Angleterre; pourquoi ceux qui restent sont en proie à un perpétuel mécontentement; pourquoi enfin les sociétés secrètes se recrutent avec tant de facilité parmi les malheureux Irlandais? La réponse est toute trouvée: le système d'éducation, qui met en péril la foi et les mœurs des enfants; la criante iniquité de l'Eglise établie, qui seule est richement dotée et reconnue dans un pays qui est presque tout entier catholique; la triste condition des fermiers que les propriétaires, toujours absents, peuvent chasser sous le moindre prétexte; la misère, la famine, voilà plus qu'il n'en faut pour répondre à tous ces *pourquoi*. On comprend de suite que les sociétés secrètes, qui promettent le redressement de tant de griefs, ne peuvent manquer de rencontrer de nombreuses sympathies.

Les bons catholiques irlandais, et ils forment la masse du peuple, résistent malgré tout aux sollicitations des conspirateurs, car ils aiment mieux obéir à la voix de leurs prêtres, qui leur prêchent l'ordre et le devoir, que de tenter d'améliorer leur sort par de coupables moyens; mais, s'il en est ainsi pour le grand nombre, on comprend que les caractères les plus ardents et les plus aigris se laissent entraîner et préparent ainsi à l'Angleterre des jours difficiles à traverser.

Les Irlandais, qui restent dans leur patrie, sont intimement convaincus que l'Angleterre ne fera rien pour eux, rien pour améliorer leur sort, à moins que d'y être forcée; ceux qui ont émigré aux États-Unis nourrissent contre elle une haine qui ne font qu'accroître les ennuis de l'exil et le récit des malheurs sans cesse renaissants de leurs compatriotes; ils désirent se venger, venger leurs frères, et de plus ils songent à implanter en Irlande les institutions, les formes de gouvernement sous lesquelles ils goûtent quelque bonheur en Amérique; ceux enfin qui ont émigré en Angleterre, et ils se comptent par millions, n'apprennent pas à l'aimer quand ils se voient traités comme un peuple d'esclaves et perpétuellement en butte aux mépris britanniques. Est-il besoin d'ajouter qu'ils apprennent facilement à conspirer quand les dernières barrières qui pouvaient les retenir dans le devoir, c'est-à-dire, les habitudes

religieuses, viennent à tomber au contact d'une civilisation corrompue et corruptrice ?

Nous sommes donc maintenant en mesure de pouvoir affirmer que le férianisme n'est pas né en Amérique, comme on le croit généralement. Il n'est pas le résultat de la guerre civile qui a ensanglanté les États-Unis, et qui, en se terminant, a laissé sans occupations des milliers d'Irlandais, enrôlés dans les armées américaines, Irlandais qui, trouvant l'occasion belle et favorable, auraient alors songé à rétablir l'indépendance de leur mère-patrie. Il n'y a pas de doute que c'est là une des causes qui a puissamment contribué au prompt développement du férianisme, mais ce n'est pas ce qui l'a fait naître.

Comme on l'a vu, le férianisme, sous un nom ou sous un autre, a toujours existé en Irlande, depuis la conquête. Sous un nom plus récent, il existait même avant la guerre d'Amérique. On en découvre des traces des années 1858 ou 1859. A cette époque, James Stephens fonda ce qu'il appela (*Fenian Brotherhood*), en souvenir des traditions qui comptent les Phéniciens ou Phéniens parmi les ancêtres ou les premiers civilisateurs des Irlandais.

“ Le but de la nouvelle société secrète, dit M. J. Chantrel, est à la fois national et révolutionnaire; il s'agit de rétablir l'indépendance de l'Irlande et de constituer ce pays en une république universelle à laquelle vise la Révolution cosmopolite. Pour atteindre le but, il faut s'organiser militairement, se procurer secrètement des armes, car, tandis que les volontaires peuvent s'organiser librement en Angleterre, en Irlande le maniement des armes est interdit: l'Irlandais est traité en suspect. Stephens ne disposait que de très-minimes ressources; il ne pouvait guère espérer de provoquer avec quelque chance de succès un soulèvement contre l'Angleterre. La fin de la guerre d'Amérique vint lui fournir l'occasion qu'il aurait sans cela attendue bien longtemps. Toute une armée d'Irlandais avait servi sous les ordres de Grant et de Sherman; ces Irlandais se trouvaient tout-à-coup sans occupation; beaucoup d'entre eux n'avaient quitté l'Irlande et pris du service sous les drapeaux des États-Unis que pour apprendre le métier de soldat et se battre contre les Anglais; ils devaient facilement entraîner ceux de leurs compagnons d'armes qui partageaient leur haine contre la tyrannique Albion. Le différend qui s'éleva contre les cabinets de Londres et de Washington au sujet de l'*Alabama* et des autres navires de guerre fournis par les chantiers anglais aux confédérés du Sud, parut une circonstance des plus favorables. En cas de guerre, on aurait organisé une expédition irlandaise qui aurait fait une diversion fort utile en faveur des États-Unis; on ne doutait pas que l'Irlande ne se soulevât tout entière, aussitôt qu'on aurait effectué un débarquement sur les côtes, et l'indépendance nationale serait reconquise.”

CORRESPONDANCE

Progrès de la Colonisation au lac St. Jean, Saguenay

I

Vous me permettrez bien, M. le Rédacteur, de passer à vos lecteurs quelques notes d'une excursion au lac St. Jean la semaine dernière. A défaut d'autre mérite elles auront au moins celui de l'actualité et de l'intérêt qu'inspire aux amis de la colonisation le territoire si vaste et si fertile du Haut-Saguenay.

Si l'on disait que la colonisation y marche presque à pas de géant, cela paraîtrait exagéré. Ce serait vrai pourtant. La population des anciennes paroisses des comtés de Charlevoix et de Saguenay s'y porte en foule surtout depuis trois ans. On a

compté 130 familles arrivées au lac St. Jean depuis le mois de mars de cette année. Un grand nombre venaient de Ste. Agnès derrière la Malbaie. Ces familles sont quelquefois très-nombreuses: trois comptaient 45 personnes. L'agent des Terres à Chicoutimi, M. Ths. Cloutier, a vendu 54 lots dans la vallée du lac St. Jean, pendant le mois de juillet seulement. Huit familles y sont montées la semaine dernière. Depuis un an il a vendu cent lots, les trois quarts dans les townships de Signai et de Labarre. La difficulté d'un voyage de 40 lieues par terre n'effraie pas ces braves émigrants. Oh! qu'il faut de courage pour s'exposer à tant de fatigues! Si encore il y avait un bon chemin d'un bout à l'autre! Arrivés à l'endroit appelé “ le bassin ou beau portage ” sur la rivière Chicoutimi, où commence le chemin qui conduit à Hébertville et de là au lac St. Jean, il faut remonter jusqu'au Portage des rochers à près de deux lieues, pour prendre la voie du lac Kinogami. Cette voie est très-belle sans doute quand il fait beau. Mais pour une belle traversée il faut un bon vent. Si le vent est contraire les voyageurs sont exposés à des retards. Ce lac a six lieues de long. La voie de terre est à peu près impraticable dans l'espace d'environ quatre lieues. On y passe avec beaucoup de peine à pas de tortue jusqu'à la rivière Caskouia.

Au Livre bleu, on voit que M. Gaudin, conducteur de ce chemin, écrivait en 1866 que “ ce chemin est ouvert et qu'il y passe plus de 20 voitures tous les jours avec les personnes qui vont transiger leurs affaires à Chicoutimi et même à la Baie St. Paul. ” Le Gouvernement croit sans doute qu'il en est encore ainsi aujourd'hui, et que les colons qui se portent en foule au lac St. Jean suivent cette voie signalée par M. Gaudin. Il n'en est rien pourtant. Le pont de Caskouia qui a six cents pieds de long a été brûlé l'année dernière, et les parties du chemin non achevées sont tellement gâtées que l'on y passe très-difficilement avec de moyennes charges. Pourquoi le Gouvernement n'est-il pas mis au fait du véritable état des choses? Pourquoi nos ministres ne vont-ils pas se renseigner eux-mêmes sur les lieux? on les trompe si souvent! Il y a là une barrière, un obstacle qui arrête le grand courant de l'émigration qui se dirige au lac St. Jean. On dirait que le Gouvernement n'en sait rien.

L'hon. M. Chauveau était attendu la semaine dernière à Chicoutimi et à Hébertville. Sa présence y eut été saluée avec acclamation. Son voyage eut été un bienfait pour ces courageux colons. Notre digne premier ministre y eut vu partout, dans un espace de près de 15 lieues, des champs de grains de la plus belle apparence. En effet la récolte de cette année va surpasser toutes celles des années précédentes. Le blé, l'orge et les pois sont bien supérieurs à tout ce que l'on voit de Québec à la Rivière-du-Loup. Le foin seul a souffert. Il y eut vu trois paroisses déjà formées avec églises bien bâties. Avant trois ans il y en aura deux autres sur les bords du grand lac.

Hébertville située entre le lac Kinogomishish et le lac St. Jean est la maîtresse paroisse de toute la colonie du Haut-Saguenay. C'est aussi la plus ancienne. Elle n'a rien à envier aux vieilles paroisses des bords du St. Laurent, église, presbytère, moulins à scie et à farine, conseil municipal, bureau de poste, écoles bien organisées, etc. Elle est déjà moralement le chef-lieu de la colonie, en attendant qu'elle devienne le centre judiciaire d'un nouveau district.

Ces colons du lac St. Jean forment déjà une population choisie, remarquable par la politesse et l'urbanité des manières. On lit dans l'opuscule intitulé “ le Saguenay en 1851. ” “ Il s'y formera une race d'hommes austère, énergique, intelligente. Une nature grande et forte les inspirera, car le cœur de l'homme emprunte toujours quelque chose à la nature des lieux où il est élevé. ” Ces paroles commencent à se vérifier.

Je n'ai pas encore dit que mes compagnons de voyage étaient MM. F. X. Delage, curé de l'Islet, L. Parent, de St. Jean, N. T. Hébert de Kamouraska, Ant. Racine du faubourg de Québec, F. Caron de St. Henri, et F. Pilote du Collège de Ste. Anne. On sait que tous ces Messieurs, excepté M. Caron ci-devant curé de St. Joseph et puis de St. Frédéric à la Beauce, ont puissamment contribué à ouvrir le Haut-Saguenay à la colonisation. Plusieurs d'entr'eux voyaient pour la première fois ces lieux objets de tant de travaux, de sollicitudes et de sacrifices pécuniaires de leur part. Ils recueillent avec bonheur les fruits de l'arbre qu'ils ont planté par les mains de M. Hébert, et arrosé de ses sueurs pendant cinq étés de suite employés à défricher les bords du lac Kinogomishish et de la rivière des Aulnets. La postérité reconnaissante conservera avec un religieux respect les noms de M. Boucher, celui de M. Hébert et de tous ceux qui l'ont aidé à fonder la colonie d'Hébertville qui a ouvert à la race canadienne-française le vaste territoire du Haut-Saguenay.

M. Villeneuve, curé d'Hébertville, ménageait une agréable surprise aux excursionnistes avant de prendre congé d'eux, à la tête du lac Kinogami où est la dernière maison de sa paroisse. C'est là qu'au printemps de 1849, M. N. T. Hébert, alors curé de St. Pascal, arrivait avec une poignée de braves, à la recherche de bonnes terres pour y fonder une colonie. Il y planta une croix, comme pour prendre possession du territoire du lac St. Jean au nom de la religion. Cette croix a porté bonheur à la nouvelle colonie. Devant elle la forêt s'est éloignée, des églises se sont bâties, des établissements prospères se sont formés. La colonisation a marché vite sous ce noble étendard. C'est que là où il y a un clocher, on est toujours sûr de voir les familles chrétiennes de vigoureux colons accourir de toutes parts.

Cette croix de 1849 avait vieilli. Il en fallait une autre pour perpétuer la mémoire d'un événement si important pour les colons du lac St. Jean. Qui sait si leurs descendants, devenus plus nombreux, plus forts et plus riches, n'aimeront pas à consacrer ce lieu par un monument plus durable qu'une modeste croix de bois ?

Tous les paroissiens d'Hébertville avaient été invités à cette cérémonie, époque mémorable pour eux, puisqu'elle leur rappelait le 19^e anniversaire de l'ouverture de leur territoire à la colonisation. Sans une pluie battante à l'heure fixée pour le départ du village d'Hébertville, pas un seul paroissien peut-être n'eût manqué à l'invitation. Malgré ce contretemps l'assistance était nombreuse.

M. Hébert invité à faire la bénédiction, prononça quelques paroles qui émurent vivement l'assemblée. Il dit en substance : " Il y a 19 ans, j'arrivais en ce lieu avec quelques braves pour prendre possession de ce beau territoire alors inexploré et couvert de forêts. Députés par une société de colonisation formée dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska, nous venions de commencer des défrichements sur les bords du lac Kinogomishish et à la chute des Aulnets, où se trouve aujourd'hui le beau village d'Hébertville. Nous étions tous animés d'un grand courage. Il me semblait entendre au fond du cœur une voix qui me disait : *In hoc signo vinces*, tu vaincras par ce signe. Ma confiance n'a pas été trompée. Nous avons en effet vaincu par ce signe auguste de la Croix. Les grands arbres sont tombés, la forêt a presque disparu en beaucoup d'endroits. De beaux chemins ont été ouverts, partout bordés d'établissements qui annoncent l'aisance. Tout cela s'est fait sous la bienfaisante influence de la Croix, malgré mille difficultés et d'incroyables embarras connus de tous. Le temps ne me permet pas de rappeler ces pénibles souvenirs. Oublions-les plutôt pour jouir de nos succès et remercier

Dieu qui nous a visiblement protégés. Que la croix soit toujours notre refuge dans nos peines. Elle nous consolera dans l'adversité, nous fortifiera dans nos faiblesses, nous encouragera dans nos travaux. "

Ces paroles que je regrette ne pouvoir rapporter intégralement firent une profonde impression sur toute l'assistance.

Le temps pressait. Une brise légère invitait les voyageurs à en profiter. Ils avaient six lieues à faire pour atteindre le Portage des Roches.

Dans une prochaine lettre, je donnerai quelques statistiques sur la population et les récoltes de la vallée du lac St. Jean.

Ste. Anne de la Pocatière, 8 août 1868.

P.

Les journaux

Le 23 juillet dernier nous avons publié dans notre feuille un écrit intitulé : *Ecole d'agriculture de Ste. Anne*, pour annoncer la rentrée des élèves, et donner aux intéressés les explications nécessaires sur la pension et l'enseignement de l'institution. En terminant nous adressions quelques paroles d'invitation aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole, et nous priions nos confrères de la presse, au nom du patriotisme, de vouloir bien seconder notre appel par la reproduction de notre écrit dans les colonnes de leurs journaux. Nous constatons, nous ne pouvons pas dire avec plaisir, que très-peu se sont rendus à notre invitation : pour le moment nous n'avons des remerciements à adresser qu'au *Courrier du Canada*, à l'*Union des Cantons de l'Est*, la *Gazette de Joliette* et le *Moniteur Acadien*. Pourtant, nous l'avouons bien sincèrement, nous pensions qu'il y aurait unanimité dans la presse pour seconder une œuvre comme la nôtre, dont le but est si noble, si patriotique. Espérons qu'il y a eu plutôt inadvertance qu'indifférence. Nous aimons mieux pour le présent nous arrêter à ce dernier sentiment.

Il est encore temps de réparer cet oubli, vu que la *Gazette* continue de produire la même annonce.

L'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Nous lisons dans le *Courrier de Beauharnois* du 6 août une appréciation bien flatteuse pour l'école d'agriculture de Ste. Anne de la part de M. le Dr. de la Martellière à la suite d'une visite à la ferme-modèle.

" Il y a déjà plusieurs années que le révérend M. Pilote, prenant l'initiative de cette œuvre bienfaisante de nos campagnes, créait à Ste. Anne cette école d'agriculture devenue célèbre jusqu'en Europe, qui a déjà produit des fruits dont on ressent aujourd'hui l'influence, et qui pourrait avec le patronage de l'Etat, devenir la première assise de nombreux établissements de ce genre.

" Les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui, malgré une grande pénurie de ressources, par cet homme aussi instruit qu'énergique, ont dépassé l'attente de tout le monde. Il a prouvé qu'il connaissait à fond les conditions d'une exploitation rurale, et qu'il était assez courageux pour ne pas reculer devant les nombreuses difficultés d'une œuvre nouvelle. Livré à ses propres moyens, ayant à lutter contre la mauvaise volonté et le dénigrement d'esprits jaloux et inquiets, on peut dire que le Directeur de l'école de Ste. Anne a dû demander à la terre elle-même les ressources nécessaires à l'accomplissement d'améliorations à peine croyables.

" Que nous serions heureux si nous pouvions faire partager au lecteur la satisfaction que nous avons éprouvée, un certain jour qu'il nous fut donné de visiter, promeneur inconnu, l'établissement de M. Pilote.

" En présence de pareils résultats, et avec la conviction qui nous est restée de l'avantage qui résulterait d'un établissement régularisant à la fois les procédés et les produits, nous avons saisi avec empressement cette occasion d'applaudir aux efforts de ce hardi pionnier de l'agriculture, surtout en ce moment où le Gouvernement semble vouloir donner au progrès agricole une impulsion qui promet les meilleurs résultats. "

Le blé d'automne

Nous lisons dans la *Voix du Golfe* :

La question de savoir s'il est à propos de semer du blé d'automne en Canada a été souvent discutée, et n'a pas été encore absolument résolue. Le Conseil Supérieur, sous la domination française, s'en est occupé et l'on trouve une délibération sur ce sujet en 1725. D'après cette délibération :

"L'usage de ne semer d'autre blé que celui qu'on nomme blé de printemps s'était introduit sur ce qu'on s'était persuadé qu'à cause des froids extrêmes et de la longue durée des hivers en ce pays, le blé d'automne n'y pouvait pas réussir ; mais l'expérience a fait connaître que le blé, nommé d'automne, parce qu'il se sème en automne, réussit parfaitement bien en ce pays ; qu'il y murit plus tôt que celui du printemps, qu'il est mieux nourri, rend plus de farine, et est plus profitable.

"Il est du bien public, ajoute la délibération, de ne rien négliger de tout ce qui peut favoriser la culture de ce blé, d'encourager ceux qui l'ont commencée à la continuer, et d'écarter les autres à l'entreprendre à leur exemple."

Quelle a été la cause de l'abandon du blé d'automne ? N'est-ce pas le mauvais succès obtenu dans certains cas exceptionnels et défavorables, où tout autre blé n'aurait pas réussi ? Plusieurs agriculteurs n'ont-ils pas éprouvé l'avantage de cette qualité de blé ? Les Trappistes établis depuis quelques années dans le Bas-Canada n'ont-ils pas réussi au-delà de toute espérance ? Ces questions mériteraient d'être discutées et nous y invitons ceux qui en auraient l'inclination.

Petite chronique agricole

La dernière semaine a été remarquable sous le rapport du beau temps que nous avons eu. Aussi les cultivateurs en ont profité. Il règne partout dans les champs une activité qui fait plaisir à voir. On ne veut rien perdre des dons de la Providence. D'ailleurs on fait bien de se hâter, car la fenaison terminée, il faudra aussitôt se munir de la faucille pour couper les grains déjà en voie de maturité.

Il est tombé une couple de petits orages samedi dernier. Dimanche le ciel était pur, mais l'atmosphère embrasée. Aussi vers une heure de l'après-midi le ciel s'est tout à coup obscurci, et il a plu par intervalle le reste du jour.

On rapporte au sujet des excentricités de la foudre des faits curieux. L'autre jour, dit *l'Événement* du 7 courant, un habitant de St. Henri cheminant assis dans une voiture chargée de légumes pour le marché du lendemain lorsque l'orage le surprend.

Impossible de s'arrêter ou de s'abriter, la route n'offrait pas une maison en cet endroit. Notre homme pique sa bête qui presse le pas, lorsqu'une épouvantable détonnation fait croire au fermier que la fin du monde est venue.

Avant qu'il n'eût fait le signe de la croix, notre homme gisait dans un fossé déjà plein d'eau, tandis que sa voiture renversée sans dessus dessous, le cheval étendu par terre sans mouvement, se trouvaient du côté opposé.

La première algarade passée, notre brave fermier se fâte, et tout surpris de se voir encore en vie, il court à sa bête qu'il trouve en proie à une folle terreur, mais, ma foi, bien virante, car à sa voix, elle se redresse et se met debout.

La foudre avait voulu plaisanter.

Homme et cheval en ont été quittes pour la peur.

La foudre a exercé de bien fréquents ravages depuis le commencement de l'été dans les différentes parties de la Puissance du Canada. On a eu à enregistrer toute sorte d'accidents. C'est

une des conséquences de la chaleur exceptionnelle que nous avons eu à endurer.

L'apparence des grains, dit le *Moniteur Acadien*, dans la Province du Nouveau-Brunswick, est on peut plus belle ; le foin est en beaucoup d'endroits récoltés, et en si grande quantité que les cultivateurs ne pourront pas tout mettre en grange.

On peut dire la même chose pour les grains du Saguenay, avec cette différence toute fois que le fourrage y est très rare.

Un ami de la *Gazette des Campagnes* nous fait la communication suivante :

"Généralement dans les townships de l'Est, la moisson promet de dépasser toutes les espérances. Tout ce que j'y vois est bien au-delà de l'idée que je m'étais faite d'avance dans ces endroits. Somerset, Standfold, St. Christophe sont des villages charmants, et les campagnes environnantes sont couvertes de luxuriantes moissons. Il n'y a rien dans les comtés de Montmagny, de Kamouraska qui égale les beaux champs de blé, d'avoine, de sarrasin, etc., qu'on voit partout dans ces townships. Le foin, quoiqu'en moins grande quantité que les dernières années, est pourtant plus abondant que dans les paroisses en bas de Québec. Bien entendu que je ne veux pas faire la comparaison avec ce que l'on voit sur les fermes du Collège de Ste. Anne. Là, sans doute, se trouvent des produits très-beaux, et supérieurs même à ceux que nous voyons dans les Cantons de l'Est. Mais l'apparence générale des moissons qui couvrent les fermes des colons est infiniment plus belle que tout ce que nous voyons depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Québec. Le blé principalement est tout-à-fait extraordinaire ; l'épi est long et plein ; la paille mesure jusqu'à quatre pieds et demi de hauteur. C'est prodigieux."

Un bon exemple à suivre

On lit dans la *Gazette de Joliette* :

Les cultivateurs en général, ne comprennent pas assez l'importance qu'il y a pour eux d'avoir un bon troupeau de bétail sur leur ferme ; on ne fait aucun choix des animaux ; toutes les espèces accommodent ; on ne s'occupe guère plus de leur nourriture ; et bien souvent un animal, qui promettait beaucoup dans les premiers jours de l'élevage, n'est plus qu'une tête de bétail ordinaire au bout d'une année, parce qu'on a négligé de lui donner une nourriture convenable et de lui prodiguer les soins requis pour parvenir au but que l'on s'était proposé.

Aux sociétés d'agriculture incombe le devoir de promouvoir les progrès dans cette branche.

La société d'agriculture du comté de Berthier a compris cela, et vient de prendre une initiative qui ne manquera pas de produire les meilleurs résultats. Et il faut dire, à la louange des membres de la société d'agriculture de Berthier, qu'ils ont compris l'importance de la démarche de la société, par ce que nous allons rapporter.

En avril dernier, les directeurs de cette société résolurent d'affecter une certaine somme pour l'achat d'animaux reproducteurs de race améliorée. M. Cuthbert, le président, avait été chargé d'aller faire l'achat. Mais étant retenu chez lui pour des raisons particulières, au commencement de juin, M. Louis Lévesque, de D'Aillebout, dont le zèle pour l'agriculture est bien connu, fut prié d'aller faire l'achat de ces animaux, soit dans le Haut soit dans le Bas Canada.

Les animaux furent achetés et vendus aux membres de la société le 23 juin, à Berthier.

Un veau de la race Durham, acheté dans le Haut-Canada, du célèbre éleveur, George Miller, de Markham, a été acquis au prix de \$69.00.

Un autre de 13½ mois, de la race Hereford, acheté de M. Cochran, de Compton, B.-C., a été vendu \$75.00.

Deux autres, de la race Devonshire, achetés dans le Haut-Canada, de M. Curtis, ont été vendus au-delà de cent piastres.

Neuf moutons importés ont été vendus pour une somme double de celle de leur prix d'achat.

Ces chiffres font voir que la population du Comté de Berthier n'est pas indifférente à l'amélioration de son bétail.

Nous espérons que la société d'agriculture du comté de Joliette, suivra ce bon exemple, en important dans le comté un bon choix d'animaux qui seraient vendus aux membres de cette société; car cette mesure est nécessaire, et tous l'approuveront. Nous savons, au reste, que cette question a été débattue dans une assemblée tenue par la société, samedi dernier.

Nous lui souhaitons plein succès dans cette voie du progrès.

RECETTES AGRICOLES

Remède contre les panaris ou mal d'aventure

Nous lisons dans *le Messager de la Semaine* la recette suivante :

Dès qu'on sent au doigt de la douleur et des battements, symptômes avant-coureurs du panaris; aussitôt qu'on y remarque cette rougeur qui annonce une inflammation interne, il faut de suite se procurer de l'onguent gris (onguent napolitain ou mercuriel), en faire un petit cataplasme et en entourer le doigt malade à nu. Le panaris avorte, et la guérison arrive le lendemain.

Moyen pour guérir le choléra des poules

La crête des volailles devient violette et cyanosée; ces petits animaux sont pris de vomissements et de diarrhée; ils chancellent et tombent morts en quelques heures.

Pour remédier à ce mal, il faut opérer au début une saignée sous les ailes et à la crête; on fait usage d'une décoction de plantes aromatiques, particulièrement de menthe poivrée et de pavot, édulcorée avec le sirop d'écorce d'orange, et on ajoute de l'acétate d'ammoniaque liquide à la dose de 2 onces par pinte de tisane, afin de combattre la plasticité du sang. A défaut de sirop d'écorce d'orange, on ajoute à la décoction l'écorce d'orange et on l'adoucit avec du sucre.

Moyen pour conserver les pommes

Comme les pommes devront être très-rares cet automne, nos lecteurs trouveront peut-être bon de pouvoir conserver les pommes qu'ils auront la chance de cueillir. Voici ce que nous enseigne la *Revue d'Economie Rurale* à ce sujet :

Il ne faut pas attendre que les pommes soient trop mûres pour les cueillir; cette opération ne doit point avoir lieu par un temps trop humide ou trop chaud; la cueillette aura lieu préférablement de sept à neuf heures du matin, et de quatre à six heures de l'après-midi. Les pommes sont placées dans un lieu sain, en évitant de les casser, et on les saupoudre de plâtre non hydraté (un demi-pouce au moins d'épaisseur); on forme sur des planches des lits ayant au plus deux pommes d'épaisseur toutes parfaitement plâtrées. Traitées de cette façon et en ayant soin de les préserver de gelée, on les conserve facilement jusqu'au printemps.

Moyen pour rendre la saillie fructueuse dans les troupeaux

Un propriétaire affirme avoir constamment réussi à rendre la saillie fructueuse dans son troupeau de 40 vaches et à empêcher le renouvellement interpestif du rut, en donnant à chacune d'elles, immédiatement après l'approche du taureau, un breuvage composé de 100 gouttes d'une dissolution de camphre versées dans une chopine d'eau froide. On prépare cette dissolution en mettant du camphre par pulvérisé dans une bouteille et en le saturant successivement d'esprit de vin jusqu'à ce qu'il soit complètement dissous.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XIV

La pauvresse de la grand'lande.

(Suite.)

— Vous aurez de l'or et pourrez le donner au prêtre afin qu'il dise des offices pour l'âme d'Antoine . . .

— Antoine! Antoine! cria la pauvresse.

— Et cette terre maudite ne vous appartiendra plus.

— Des messes pour Antoine! des messes! répéta Marianic. "

Elle entendit un bruit sec dans les ruines, le briquet de fer battait le silex; une étincelle jaillit, et une minute après l'éclair, la lueur d'une chandelle de suif enfermée dans une lanterne de corne.

Ce fut alors que la pauvresse de la Grand'lande reconnut Noïrot. Elle trembla, prise de frisson, et recula comme devant un reptile.

Noïrot s'aperçut des sentiments de défiance de Marianic; et, tirant de sa poche une dizaine de pièces d'or, il les posa sur une pierre.

"Voici l'argent des messes," dit-il.

L'innocente étendit la main.

Noïrot arrêta le bras de Marianic, et lui présentant un parchemin :

"Par ce papier maudit, Antoine devint propriétaire du domaine de Kéroulas; reniez-vous ce marché . . . ?

— Je le renie.

— Le marché fut signé, il faut signer que vous renoncez à la fortune qu'il vous assure.

— Je ne sais pas écrire, dit humblement Marianic.

— Il est un symbole que vous vénerez, symbole qui apparaîtra un jour au plus haut du ciel . . .

— La croix! fit Marianic en élevant les deux bras d'une façon solennelle.

— Eh bien! tracez votre croix au bas de ces lignes.

— Cela seulement . . . ?

— Et dites en la traçant : que mon âme soit exilée du paradis si j'essaie de revenir sur ce que j'ai accompli à cette heure!

Marianic répéta gravement la formule, prit la plume que lui tendait Noïrot, mit une grande croix au bas du parchemin, et en traça une sur son cœur.

"C'est bien! dit Noïrot."

Il mit les pièces d'or dans la main de la pauvresse, serra le précieux parchemin qui déposait Marianic et le mettait dans l'impossibilité de jamais restituer aux héritiers de Kéroulas le domaine de la famille, et disparut par une des brèches de la muraille.

Longtemps Marianic regarda d'un œil fixe la petite clarté de la lanterne qui semblait sautiller dans la lande; puis, elle s'endormit sur les marches disjointes de l'autel et répétant :

"Des messes! des messes!"

A l'aube, un grand mouvement la réveilla.

Marianic ne comprit point d'abord ce qui se passait autour d'elle. Des hommes armés d'instruments divers attaquaient les grands amas de décombres et déblayaient le sol; d'autres portaient sur leur tête des auges pleines de plâtre; la chaux étendait sa nappe blanche, liquide dans un large trou creusé à coups de bêche. La pauvresse se souvint de l'abbé Colombar, se dressa sur ses pieds, fit sa prière matinale comme si elle eût été seule, et regarda ensuite d'un air ravi les travailleurs attaquant la besogne avec une énergie sans exemple.

"Courage! courage! dit Marianic, c'est le Père de Famille qui paiera la journée. . . Jérusalem n'est pas morte. . . et le Christ sort du tombeau! On saluera encore les calvaires sur les grandes routes, et dans les églises s'offrira l'agneau sans tache pour les péchés du monde. . . Courage! vous qui portez le poids du jour, souvenez-vous de la vieille légende et des saints drames joués dans les basiliques de Saint-Pol-de-Léon; et où il est dit que quand paraîtront au tribunal sacré les gens de Cornouailles, la Vierge dira à son doux fils :

"Par le sein qui vous a porté, par le lait qui vous a nourri, par les bras qui vous ont bercé, ouvrez-leur, je vous en conjure!"

— Ce sont des hommes de la Basse-Bretagne, brisés par le tra-

vail ; assez de sueurs ils ont répandues ; assez de maux les ont accablés ; assez de larmes ils ont versées : donnez-leur part aux joies du ciel ! ”

Et le Seigneur Jésus repondra doncernent à sa mère :

“ Qu'ils entrent ! j'aime les Bretons ! ”

Les travailleurs qui avaient suspendu leur travail pour écouter, applaudirent alors l'Innocente qui, souriante et calme quitta l'enceinte de l'église et rentra paisiblement chez Anaik.

Un grand changement venait de s'opérer en elle.

Sa raison lui revint en grande partie. En cessant de trembler pour le salut d'Antoine, elle retrouva la sérénité de son cœur.

De l'heure où elle crut que l'âme coupable retrouvait son innocence, et que le paradis s'ouvrait pour la recevoir, elle attendit tout de la bonté suprême.

Elle ne jeûna plus que le vendredi en honneur de la douloureuse passion.

Ses longs cheveux se rangèrent sous sa coiffe de toile bise ; elle porta des vêtements moins sordides, et un sourire si doux que l'on eût cru impossible de le voir fleurir sur ses lèvres pâles trahit parfois les visions consolantes de sa prière.

Nul ne l'interrogea sur les causes du changement survenu en elle.

Marianic garda son secret.

Un jour elle prit une poignée de chanvre sur l'armoire d'Anaik, coupa dans la haie une branche de sureau, tressa du jonc pour en former une *chambrière*, et s'en alla par les sentiers filant sa quenouille.

Peu à peu, à mesure que la restauration de l'église avançait, la pauvresse de la Grand'lande reprit goût au travail et aux habitudes de la vie régulière.

Quand on dressa la croix sur le petit clocher, elle demeura comme en extase, et les bégaiements de la cloche encore mal suspendue dans sa cage aérienne lui arrachèrent des larmes.

La veille du jour où l'abbé Colomban célébra pour la première fois la messe dans la chapelle, Marianic s'en alla au milieu d'une troupe d'enfants à la tête desquels se trouvait Brin-d'Avoine, moissonner toutes les fleurs de la campagne, afin de les semer sur le pavé de l'église.

Ce fut une belle cérémonie que celle de la purification de ce temple profané.

L'abbé Colomban pleurait ; autour de lui on entendait que des sanglots.

Les malheurs subits, les espérances reconquises troublaient, exaltaient les âmes. Le prêtre trouva des éans paternels, des cris émouvants ; il releva les courages, il bénit les efforts, il encouragea les pécheurs et promit aux justes la protection divine.

Quand la purification et la dédicace furent terminées, la foule recueillie s'écoula ; les hommes s'entretenaient de la magnificence de la fête ; les enfants s'extasiaient sur la richesse des ornements et des vases sacrés ; les femmes marchaient recueillies, ne pouvant se résoudre à renoncer si vite aux joies de la prière.

Marianic demeura la dernière, et leva sur le prêtre un regard suppliant :

L'abbé Colomban lui fit signe qu'il l'attendrait sous le porche ; un moment après la sœur d'Antoine l'y rejoignit.

“ Monsieur le curé, dit-elle, mon frère a commis de grandes fautes ; tant que je n'ai pu faire mieux je me suis contenté de prier ; mais un jour, il m'est devenu possible de réparer le mal, et je l'ai réparé . . . ”

— Qu'avez-vous fait pour cela, ma fille ?

— J'ai refusé le domaine de Kéroulas qui me revenait par l'héritage de mon frère . . .

— Comment avez-vous pu rendre ou refuser ce domaine ; Entre les mains de qui l'avez-vous fait ? Mlle Yvonne est à Vannes dans un monastère ; Dieu sait ce qu'est devenu le vicomte Hector . . .

— Je n'ai plus Kéroulas, monsieur le curé . . . j'ai fait ma croix . . . en échange l'on m'a rendu les dix louis payés par le malheureux Antoine . . . je vous les apporte afin que vous ayez la charité de dire des messes pour le salut de son âme . . . ”

L'abbé Colomban réfléchissait :

“ Dans quel but avez-vous signé cette renonciation ?

— Pour soulager l'âme de mon frère.

— Qui vous a enseigné ce moyen ?

— Noiroi.

— Le traître qui vendit et livra tous les Kéroulas . . .

— Il avait les papiers de mon frère . . .

— Vous êtes sûr d'avoir signé ?

— J'ai fait ma croix . . . J'ai juré sur ma part du paradis hier soir dans les ruines mêmes de cette église . . . ”

Le curé soupira.

“ Tout est perdu ! ” pensa-t-il.

Il vit que la pauvre Marianic le regardait interdite et tremblante.

— “ Vous êtes une âme bénie du Sauveur qui aime les doux et les humbles, dit-il. ”

Marianic tendait toujours les pièces d'or :

“ Des messes ! répétait-elle d'une voix suppliante, des messes ! ”

L'abbé Colomban ne crut point devoir désabuser la mendicante. Il lui laissa la croyance que son désintéressement porterait ses fruits, et Marianic s'éloigna le cœur consolé.

Dans le cimetière elle rejoignit Anaik.

La veuve était agenouillée devant une croix de pierre sur laquelle on avait gravé :

A LA MÉMOIRE DE GUILANER, MOUSSE A BORD DE LA *Thémis*, MORT EN ENLEVANT UN PAVILLON A L'ENNEMI LORS DU COMBAT NAVAL QUI EUT LIEU ENTRE LA *Jenny* ET LA FRÉGATE FRANÇAISE.

Priez Dieu pour sa mère !

Marianic et Anaik s'embrassèrent en face de cette croix, symbole unique et mystérieux de toutes les espérances.

XV

Le nouveau châtelain de Kéroulas.

Un changement lent, mais d'une progression facile à constater, s'opérait dans les champs voisins du domaine de Kéroulas. Peu à peu les haies qui laissaient croître au hasard leurs pousses printanières reprirent une apparence de régularité. Les échaliers rompus furent remplacés ; les rigoles débarrassées de la terre et des cailloux qui les obstruaient, promènèrent dans les prairies une eau limpide. On sema du trèfle dans un champ, et le blé germa en avril, tandis que la récolte des pommes de terre se préparait et les grandes feuilles rougies de la betterave poussaient avec vigueur. Vraiment on aurait pu croire que cette œuvre de résurrection s'accomplissait par suite d'un sortilège ; car nul ne voyait dans les terrains semeurs, laboureur ou jardinier. Il est vrai que le domaine s'encadrait en partie dans des chênes et des futaies, et que du milieu de la lande ou du bord de la route, il devenait impossible de distinguer ce qui se faisait un peu plus loin.

Force fut pourtant aux gens de la côte de convenir que les champs ne s'ensemencèrent point tout seuls. Ce n'étaient point les laboureurs connus, les braves ouvriers, les domestiques estimés qui cultivaient le domaine de la famille proscrite et décimée ; des vagabonds sans feu ni lieu, des hommes contre qui s'élevaient des préventions défavorables, des voleurs, et bon nombre d'incendiaires furent reconnus parmi les manieurs de bèches et les conducteurs de charrue. Aussi, cette troupe mal famée jetait une sorte de terreur dans les environs. La vérité est pourtant que nul dégat ne fut commis par les travailleurs enrégimentés sous les ordres de Noiroi ; ils couchaient dans les remises, payaient ce qu'ils achetaient et ne montraient aucune insolence.

Au printemps, avant la récolte des foins, Noiroi fit une absence de deux mois. A son retour les laboureurs ne firent plus seuls la besogne sur le domaine, et une bande de limoussins, manieurs de truilles, emmenant avec eux les femmes qui faisaient la cuisine et les enfants qui gâchaient le plâtre campé dans les communs à demi ruinés du château. Cette fois on s'inquiéta, on jura, on demanda ce que cela voulait dire.

Les femmes du village entassaient suppositions sur suppositions ; Marianic seule souriait, elle voyait l'accomplissement de la parole donnée, et s'imaginait, la pauvre âme ! que Noiroi relevait les murailles de Kéroulas, afin de faire entrer plus tard dans la cour d'honneur les derniers héritiers de la famille.

(A continuer.)

École d'agriculture de Ste. Anne

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée, aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Le nombre étant limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Les parents qui voudront fournir la nourriture n'auront que trois chelings par mois à payer.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible si non tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes désœuvrés et des petits crevés de faubourgs, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse

d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

ANNONCES.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|----------------------|----------------------|
| Anctil, Damasse | Anctil, Augustin |
| Anctil, Eusébe | Bérubé, Eloi |
| Bérubé, Daniel | Bérubé, George |
| Bérubé, William | Beaulieu, Urbain (3) |
| Bérubé, André | Courcy Edouard |
| Blanchet, Régis | Durand, Joseph |
| Cazes, Ferdinand | Dubé, Pierre |
| Cazes, Joseph | Dechéne, Sélime |
| Dastous, Pierre | Dechéne, Joseph |
| Dubé, Antoine | |
| Dechéne, Charles | |
| Dubé, Louis | |
| Gauvin, Noël | |
| Lagassé, Appoline | Levasseur, Thomas |
| Lévêque, Germain | Lemieux, Alfred |
| Martin, Edouard | Martin, Emma |
| Morin, Charles | Mador, Hilaire |
| Ouellet, Joseph | Ouellet, Georgina |
| Ouellet, Mme. J. E. | |
| Pelletier, Anna | Potvin, Xavier |
| Potvin, Firmin (2) | Pelletier, B. |
| Pelletier, Saz. | |
| Roy, Mad. L. J. | Roy, Charles |
| Rouleau, Charles | |
| St.-Pierre Hyacinthe | Soucy, Henri |

13 août 1868. J. DIONNE, M. P.

RUCHES AMÉLIORÉES A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

D amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marche Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET Apiculteur à St. Hilaire.

LA FAMILLE BOULAY

Cette intéressante famille donnera des CONCERTS et des REPRÉSENTATIONS dans toutes les paroisses de la Rive Sud du St. Laurent où elle pourra trouver un local suffisant.

6 août 1868.

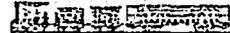


JUMENT A VENDRE

Le soussigné offre à vendre une superbe jument reproductrice : On peut voir, à sa terre, un poulain d'elle, âgé d'un an, qui est admiré de tous ceux qui le voient.

ED. GLACKEMEYER.

Québec, 29 juillet 1868.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

| STATIONS | MALLE | | Train Express | |
|---------------------|----------|----------|---------------|-------|
| | Aller | Retour | Aller | Reour |
| Pointe-Lévis | 12-15 PM | 4-30 PM | 9-10 AM | 8-50 |
| Hallow | 12-50 | 3-50 | ... | ... |
| Chaudière Junction | 1-15 | 3-30 | 9-30 | 8-30 |
| S. Jean Chrysostome | 1-30 | 3-10 | ... | ... |
| St. Henri | 1-50 | 2-50 | ... | ... |
| St. Charles | 2-10 | 2-20 | 10-15 | 7-45 |
| St. Michel | 2-45 | 1-50 | ... | ... |
| St. Valier | 3-00 | 1-35 | 10-10 | 7-20 |
| St. François | 3-20 | 1-15 | 10-50 | 7-05 |
| St. Pierre | 3-30 | 1-00 | ... | ... |
| St. Thomas | 3-50 | 12-10 | 11-10 | 6-15 |
| Cap St. Ignace | 4-20 | 12-13 | 11-30 | 6-20 |
| L'Anse à Giles | 4-30 | 12-00 | ... | ... |
| L'Islet | 4-45 | 11-45 AM | 11-15 | 6-05 |
| Trois Saunons | 5-00 | 11-30 | 12-00 | 5-50 |
| St. Jean Port Joli | 5-10 | 11-15 | ... | ... |
| St. Jean | 5-30 | 10-50 | 12-20 | 5-30 |
| Elgin Road | 6-15 | 10-37 | ... | ... |
| St. Roch | 6-00 | 10-20 | 12-10 | 5-05 |
| Ste. Anne | 6-25 | 9-50 | 12-55 | 4-50 |
| Rivière-Ouelle | 6-50 | 9-25 | 1-10 PM | 4-30 |
| St. Denis | 7-08 | 9-05 | 1-20 | 4-20 |
| St. Paschal | 7-25 | 8-15 | 1-30 | 4-05 |
| St. Hélène | 7-50 | 8-20 | 1-45 | 3-50 |
| St. André | 8-00 | 8-05 | ... | ... |
| St. Alexandre | 8-15 | 7-50 | 2-00 | 3-30 |
| Lake Road | 8-40 | 7-25 | ... | ... |
| Rivière du Loup | 9-00 | 7-00 | 2-30 | 3-00 |

Le Train Express part de la Pointe-Lévis tous les mardis et jeudis ; de la Rivière du Loup, tous les mercredis et vendredis.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

2 juillet 1868.

A VENDRE

La LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudol, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.